



référence
AF38

L'assurance embarquée

Durée présentiel/distanciel : 60mn - Durée e-learning : 30mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel – e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste Responsable production


 Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.




Formation suivie en présentiel

 **Durée**
60 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :


À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : à partir de 720 € TTC




Formation suivie en distanciel

 **Durée**
60 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence


Tarif : à partir de 540 € TTC




Formation suivie en e-learning

Tarif :
17,50 € TTC

 **Durée**
30 min

 **Dates ou période :**
Voir convention de formation
conclue avec le client

 **Horaires :**
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

L'assurance embarquée est un nouveau concept né de la Fintech et voué à se développer très rapidement dans les années à venir.

Cette formation permet de prendre connaissance de ce nouveau mode de distribution d'assurance et de la réglementation qui entoure ce nouveau concept.

A l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier la distribution de produit d'assurance « embarquée »
- Comprendre le cadre règlementaire et les impacts en termes de traitement de données
- Gérer les relations avec ses partenaires

2. Contenu

1. Le concept d'assurance embarquée

- Une notion sans définition règlementaire
- Une notion définie par les acteurs du marché
- L'assurance embarquée vient combler un besoin
- Les API au cœur de l'assurance embarquée

2. Le cadre règlementaire de l'assurance embarquée

- Des notions règlementaires voisines
- L'interdiction des ventes subordonnées
- La licéité des ventes en lot
- La licéité des ventes avec prime
- L'encadrement de la vente à distance
- Piloter la mise en œuvre juridique de l'assurance embarquée



3. Le traitement des données dans l'assurance embarquée

- Le traitement des données, une caractéristique essentielle de l'assurance embarquée
- De nouveaux modes de collecte des données
- L'objectif poursuivi par le traitement des données
- Un traitement de données personnelles
- Une procédure RGPD à amender
- Un consentement à encadrer
- Une évolution à suivre de plus près

4. Les relations avec les partenaires et les fournisseurs

- Une identification nécessaire des statuts des partenaires et fournisseurs
- Un pilotage de la mise en œuvre de l'assurance embarquée

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation



- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.